



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée à l'effet que le Conseil municipal statuera sur une **demande de dérogation mineure** au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 19 octobre 2020 à 19H30, à l'Hôtel de Ville, 1525, chemin du Club Nautique.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande ou faire parvenir ses observations ou objections par écrit à l'attention de la secrétaire-trésorière, et ce, avant le 16 octobre 2020.

La demande de dérogation mineure est la suivante :

Demande déposée le 7 juillet 2020 par MM Henri Gariépy et Jean-François Meunier, ayant pour objet de subdiviser le lot 3 514 471 du cadastre du Québec en deux lots distincts. La propriété concernée par cette demande est située dans les zones 8-H et 9-F. Cette demande permettra la création de lots dérogeant aux normes minimales de lotissement prescrites à l'article 4.2.3 du règlement de lotissement numéro 313-14.

« À l'intérieur des zones forestières, la superficie minimale des terrains destinés à la construction d'une habitation est établie à 4 hectares, alors que la largeur minimale mesurée sur la ligne avant du terrain est fixée à 100 mètres. »

	<i>Lot projeté</i>	<i>Nature de la dérogation</i>
<i>Terrain</i>	6 383 033	<i>Permettre une largeur (façade) de 84.61 mètres alors que la largeur (façade) minimale exigée est de 100 mètres en zone forestière</i>
	6 383 032	<i>Ce lot est conforme à la réglementation</i>

Fait à Lac-Sergent, ce 29 septembre 2020


Josée Brouillette
Directrice générale / sec.-très.

Certificat de publication

Je, soussignée certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site *Internet* de la Ville de Lac-Sergent le 29^e jour de septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de septembre 2020.


Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière